

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

07 May 2021

Final performance report of the United Nations Stabilization Mission in Haiti

(ACABQ report: A/75/850; SG report: A/75/604)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the final performance report of the United Nations Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH).

The report of the Secretary-General indicates that the continued use by the United Nations Mission for Justice Support in Haiti (MINUJUSTH) of the special account approved for MINUSTAH required that the cash balances for both missions were commingled and utilized for the settlement of outstanding liabilities for both missions. Cumulative income to MINUSTAH and MINUJUSTH since the inception of MINUSTAH on 1 June 2004 amounted to \$8,133,153,000. Cumulative expenditure for the period from 1 June 2004 to 30 June 2020 amounted to \$7,776,863,000, which was offset in part by the amount of \$163,569,000 relating to the cancellation of prior-period obligations, resulting in a net cumulative expenditure of \$7,613,294,000. The unencumbered balance amounted to \$519,859,000. Credits returned to Member States in respect of the missions since inception totalled \$504,738,000.

In relation to the use of the Special Account for both MINUSTAH and MINUJUSTH, while the Advisory Committee notes that its use may have facilitated the missions' transition and MINUJUSTH's start-up phases, it is concerned about the impact of a joint account and the resultant commingling of the Missions' assets and liabilities on the closing and liquidation phases. The Advisory Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General, using existing in-house capacity, to develop lessons learned on the benefits and challenges in how this joint account mechanism was employed.

Regarding the actions to be taken by the General Assembly, the Advisory Committee trusts that an update on MINUSTAH's assets, liabilities, cash and fund balance will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the present report. In addition, the Committee trusts that information on the status of payments to troop- and police-contributing countries, and settlements of death and disability claims, will also be provided to the Assembly at the same time.

Thank you, Mr. Chairman.

Statement of the Chairman
Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)
7 May 2021

**Budget performance of the United Nations Mission for Justice Support in Haiti for the
period from 1 July 2019 to 30 June 2020**
(ACABQ report: A/75/848; SG report: A/75/752)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the budget performance of the United Nations Mission for Justice Support in Haiti (MINUJUSTH) for the period from 1 July 2019 to 30 June 2020.

The General Assembly, by its resolution 74/260 A, appropriated the amount of \$49,122,900 gross (\$47,710,800 net) for the maintenance of the Mission for the period from 1 July 2019 to 30 June 2020. Expenditure for the period totalled \$38,694,400 gross, for a budget implementation rate of 78.8 per cent. The resulting unencumbered balance of \$10,428,500, or 21.2 per cent, reflects the net effect of reduced requirements under military and police personnel and operational costs, and increased requirements under civilian personnel.

The Advisory Committee reiterates that the next report on MINUJUSTH should include comprehensive and transparent information on the disposal of assets, including the best value for the assets sold, and details on any related reimbursement/cost recovery for assets transferred to other missions and operations, including the United Nations Integrated Office in Haiti. With respect to the unplanned trips for temporary duty assignment, the Committee recommends that, using existing in-house capacity, lessons learned be developed on the use of temporary duty assignments as compared with the retention of mission staff for transition and liquidation activities.

The Advisory Committee recalls that, by its resolution 72/260 A, the General Assembly decided to continue to use the Special Account established for the United Nations Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH). While the Advisory Committee notes that the use of the Special Account for both MINUSTAH and MINUJUSTH may have facilitated the missions' transition and MINUJUSTH's start-up phases, it is concerned about the impact of a joint account and the resultant commingling of the Missions' assets and liabilities on the closing and liquidation phases. The Advisory Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General, using existing in-house capacity, to develop lessons learned on the benefits and challenges in how this joint account mechanism was employed.

Regarding the actions to be taken by the General Assembly, the Advisory Committee trusts that an update on MINUJUSTH's assets, liabilities and cash balance will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the present report. In addition, the Committee trusts that information on the status of payments to troop- and police-contributing countries and settlements of death and disability claims will also be provided to the Assembly at the same time.

Thank you, Mr. Chairman.

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

7 May 2021

Final performance report of the United Nations Mission in Liberia

(ACABQ report: A/75/823; related report: A/75/684)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the final performance of the United Nations Mission in Liberia (UNMIL).

Compared with the financial information as at 30 June 2020 reflected in the report of the Secretary-General, the Advisory Committee requested and received updated information as at 31 January 2021. The Committee trusts that an update on the Mission's assets, liabilities, cash and fund balance will be provided to the General Assembly. In addition, the Committee trusts that information on the status of payments to troop- and police-contributing countries, and settlements of death and disability claims, will also be provided to the Assembly.

The Advisory Committee recommends that the cash balance, which is to be provided to the General Assembly now, be credited to Member States.

Thank you, Mr. Chairman.

Statement of the Chairman
Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)
7 May 2021

**Budget performance for the period from 1 July 2019 to 30 June 2020 and
proposed budget for the period from 1 July 2021 to 30 June 2022
for the United Nations Support Office in Somalia**

(ACABQ report: A/75/822/Add.4; related report: A/75/607 and A/75/757)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the budget performance for 2019/20 and proposed budget for 2021/22 for the United Nations Support Office in Somalia (UNSOS)

In its resolution 2568 (2021), the Security Council, inter alia, has called for a reconfigured African Union mission beginning January 2022, and asked the Secretary-General to present options for continuing United Nations logistical support from 2022. The Advisory Committee was informed, upon enquiry, that the full impact of the mandate changes could only be ascertained upon completion of an ongoing assessment.

The Advisory Committee concurs with the recommendations of the Board of Auditors, including that concerning fuel over-consumption and management. The Committee trusts that the recommendations of the Board will be implemented in a timely manner.

The Advisory Committee was informed that, as at 1 March 2021, the cash available to UNSOS (\$64,184,000) was insufficient to cover the three-month operating reserve (\$121,133,000) (excluding reimbursements to troop- and police-contributing countries). The Committee recalls

that the General Assembly has repeatedly urged all Member States to fulfil their financial obligations, as set out in the Charter of the United Nations, on time, in full and without conditions.

For the proposed budget for 2021/22, the Advisory Committee recommends a reduction of 12,240,200 to the proposed resources of \$533,714,700, as explained below.

Under **civilian personnel**, the Advisory Committee recommends the following:

- (a) Taking into account the existing capacity of UNSOS and the ongoing assessment of mandate changes, the Committee is not convinced of the justifications provided and therefore recommends against the proposed establishment of a post of Human Resources Officer (FS-7) and reclassification of one P-3 post of Finance and Budget Officer to the P-4 level;
- (b) With a view to achieving greater capacity-building through nationalization, the Committee recommends that the proposed post of Business Intelligence Officer be established as NPO for 2021/22. Consequently, the Committee recommends the abolishment of the post of Administrative Officer (Field Service);
- (c) As at 15 March 2021, 10 posts were vacant for two years or longer, all of which were national posts (3 NPO and 7 NGS). In the absence of a justification for retention, the Committee recommends the abolishment of the post of Administrative Officer (NPO) in Mombasa;
- (d) During the Covid-19 pandemic, about 35 per cent of UNSOS staff had been performing critical location-dependent functions at any given time in Somalia. The Committee was informed that a fuller review of which functions can be sustainably performed remotely in the long term is still ongoing. For danger pay, expenditure amounted to \$3,801,200 for 2019/20 and \$1,098,500 as at 31 March 2021 for 2020/21. The Committee therefore recommends a reduction of 15 per cent (\$757,815) to the proposed provision of \$5,052,100 for danger pay for 2021/22.

With respect to resource requirements for **operational costs**, the Advisory Committee notes the overall reduced level proposed for 2021/22. The Committee is nonetheless not convinced that the provided justifications fully support the requirements and recommends the following

adjustments: (a) a reduction of 15 per cent (\$257,800) under official travel; (b) a reduction of 10 per cent (\$3,821,200) to the total provision of \$38,212,100 proposed for petrol, oil and lubricants; (c) a reduction of 5 per cent (\$3,261,400) under facilities and infrastructure (excluding fuel); (d) a reduction of 10 per cent (\$809,460) under ground transportation (excluding fuel); (e) a reduction of 5 per cent (\$1,995,500) under communications and information technology; and (f) a reduction of 15 per cent (\$1,001,600) under other services.

UNSOS is in the process of migrating towards **the cloud infrastructure** in the next 12 months. The Advisory Committee was informed that UNSOS is the first operation to consider the migration to the cloud and will serve as a pilot project for field missions. The Committee recalls that in his report on the status of implementation of the information and communications technology strategy for the United Nations (A/74/353, para. 14), the Secretary-General has indicated that the Enterprise Data Centres in Valencia and Brindisi are the main data centres for the Secretariat and a cloud contract has been established. The Committee trusts that more information on the pilot project will be provided to the General Assembly. The Committee continues to be of the view that the field technology framework is integrated under a unified ICT strategy applicable to all parts of the Secretariat, including field missions, to ensure effective and efficient use of ICT resources.

UNSOS provides support to the United Nation entities, governments and non-governmental organizations in the mission area, as a strategic enabler for the United Nations and the international community in Somalia designated by the Security Council. On **cost recovery**, the Office recovered for 2018/19 (\$6,634,600), 2019/20 (\$6,980,300), 2020/21 (\$8,000,000) and 2021/22 (estimated \$6,942,000) and credited back into the mission allotment account. The Committee notes that no amount has been credited back to miscellaneous income account since 2018/19 period. The Committee is of the view that non-spendable revenue generated, including that from the use of UNSOS flights on a space availability basis, should be returned to Member States.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)
Le 7 mai 2021

**Rapport final sur la situation financière de la Mission des Nations Unies
pour la stabilisation en Haïti**

(Rapport du Comité consultatif : A/75/850 ; rapport du Secrétaire général : A/75/604)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur le rapport final sur la situation financière de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Il est dit dans le rapport du Secrétaire général que, pour que la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH) puisse continuer de se servir du compte spécial de la MINUSTAH, il a fallu combiner les soldes de trésorerie des deux missions et les utiliser pour régler les passifs de l'une et de l'autre. Le montant total des recettes de la MINUSTAH et de la MINUJUSTH depuis la création de la première le 1^{er} juin 2004 s'élève à 8 133 153 000 dollars. Le montant cumulé des dépenses pour la période du 1^{er} juin 2004 au 30 juin 2020 s'est élevé à 7 776 863 000 dollars et a été en partie compensé par l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, d'un montant de 163 569 000 dollars, de sorte que le montant net des dépenses a été de 7 613 294 000 dollars. Le solde inutilisé des crédits ouverts pour les deux missions s'est élevé à 519 859 000 dollars, dont un montant de 504 738 000 dollars qui a été porté au crédit des États Membres.

Le Comité consultatif note que l'utilisation du compte spécial pour la MINUSTAH et la MINUJUSTH a peut-être facilité la phase de transition et le démarrage de la MINUJUSTH, mais il s'inquiète des incidences qu'entraîneraient le fait d'avoir un compte commun et le mélange de l'actif et du passif des missions qui en résulterait lors des phases de clôture et de liquidation. Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de présenter,

en utilisant les capacités internes existantes, les enseignements tirés de l'utilisation du compte commun pour ce qui est des avantages qu'offre un tel mécanisme et des difficultés auxquelles il se heurte.

S'agissant des décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre, le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur l'actif, le passif, la trésorerie et le solde des fonds de la MINUSTAH seront communiquées à l'Assemblée lorsqu'elle examinera le présent rapport. Il compte en outre que des informations sur l'état des remboursements aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, ainsi que sur l'état des règlements des demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, seront également communiquées à l'Assemblée au même moment.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)

Le 7 mai 2021

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti
pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

(Rapport du Comité consultatif : A/75/848 ; rapport du Secrétaire général : A/75/752)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

Dans sa résolution 74/260 A, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 49 122 900 dollars (montant net : 47 710 800 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Le montant brut des dépenses totales de l'exercice s'est établi à 38 694 400 dollars, ce qui correspond à un taux d'exécution du budget de 78,8 %. Le solde inutilisé de 10 428 500 dollars (21,2 %) est le résultat net des éléments suivants : une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des militaires et du personnel de police et des dépenses opérationnelles, et un dépassement des crédits ouverts au titre du personnel civil.

Le Comité consultatif rappelle que le prochain rapport sur la MINUJUSTH devra comporter des informations complètes et transparentes sur la cession des actifs, y compris la meilleure valeur pour les actifs vendus, et des détails sur tout remboursement ou recouvrement de coûts liés aux actifs transférés à d'autres missions ou opérations, y compris le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti. S'agissant du nombre de voyages non prévus ayant servi à des affectations provisoires, il recommande de tirer les enseignements de ce recours aux affectations provisoires, par rapport au choix qui aurait pu être fait de retenir le personnel de la Mission à

l'appui des activités de transition et de liquidation, en confiant cette étude aux capacités internes existantes.

Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 72/260 A, l'Assemblée générale a décidé que le Compte spécial ouvert pour la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) continuerait à être utilisé. Tout en reconnaissant que l'utilisation du même Compte spécial pour la MINUSTAH et la MINUJUSTH avait pu faciliter la transition entre les deux missions et le démarrage de la MINUJUSTH, le Comité consultatif se préoccupe des conséquences de l'utilisation d'un compte commun et du fait qu'il soit impossible de distinguer l'actif et le passif de chaque mission au moment de la clôture et de la liquidation. Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de tirer les enseignements de l'utilisation du compte commun et des avantages et inconvénients que présente un tel mécanisme, en confiant cette étude aux capacités internes existantes.

S'agissant des décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre, le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur l'actif, le passif et le solde des liquidités de la MINUJUSTH seront communiquées à l'Assemblée lorsqu'elle examinera le présent rapport. Il compte en outre que des informations sur l'état des remboursements aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, ainsi que sur l'état des règlements des demandes d'indemnisation pour décès ou invalidité, seront également communiquées à l'Assemblée au même moment.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)
7 mai 2021

Rapport final sur la situation financière de la Mission des Nations Unies au Libéria
*(Rapport du Comité consultatif : A/75/823 ; rapport correspondant du Secrétaire général :
A/75/684)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport final du Comité consultatif sur la situation financière de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL).

En complément de la situation financière au 30 juin 2020 figurant dans le rapport du Secrétaire général, le Comité consultatif a demandé et obtenu des informations actualisées sur la situation au 31 janvier 2021. Il compte que des informations actualisées sur l'actif, le passif, la trésorerie et le solde des fonds de la Mission seront communiquées à l'Assemblée générale. Il compte en outre que des informations sur l'état des remboursements aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, ainsi que sur l'état des règlements des demandes d'indemnisation pour décès ou invalidité, seront également communiquées à l'Assemblée.

Le Comité consultatif recommande que soit porté au crédit des États Membres le solde de trésorerie, dont le montant doit être communiqué à l'Assemblée.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)
7 mai 2021

**Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie : exécution du budget de l'exercice
allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020 et projet de budget pour l'exercice
allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022**

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/822/Add.4 ; rapports correspondants : A/75/607
et A/75/757)*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur l'exécution du budget du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) de l'exercice 2019/20 et le projet de budget du Bureau pour l'exercice 2021/22.

Dans sa résolution 2568 (2021), le Conseil de sécurité a, notamment, affirmé la nécessité de mettre en place, à compter de début 2022, une mission reconfigurée de l'Union africaine, et prié le Secrétaire général de dresser un ensemble d'options relatives à la poursuite du soutien logistique de l'ONU à partir de 2022. À sa demande de précisions, il a été répondu au Comité que la pleine incidence des modifications apportées au mandat du Bureau ne pourrait être déterminée qu'à l'issue d'une évaluation en cours.

Le Comité consultatif souscrit aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes, notamment à celles qui ont trait à la surconsommation et à la gestion des carburants, et compte que ces recommandations seront appliquées dans les meilleurs délais.

Il a été indiqué au Comité consultatif qu'au 1^{er} mars 2021, le solde de trésorerie du BANUS (qui se montait à 64 184 000 dollars) était insuffisant pour couvrir la réserve de trésorerie correspondant à trois mois de dépenses [d'un montant de 121 133 000 dollars (à l'exclusion des remboursements aux pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police)]. Le Comité rappelle que l'Assemblée générale a exhorté maintes fois tous les États Membres à s'acquitter en temps voulu, intégralement et sans conditions des obligations financières que leur impose la Charte des Nations Unies.

En ce qui concerne le projet de budget pour 2021/22, le Comité consultatif recommande que les crédits demandés, dont le montant s'élève 533 714 700 dollars, soient réduits de 12 240 200 dollars, comme précisé ci-après.

À la rubrique **Personnel civil**, le Comité recommande ce qui suit :

- a) Compte tenu des capacités existantes du BANUS et de l'évaluation en cours des modifications apportées à son mandat, le Comité n'est pas convaincu par les justifications fournies et recommande donc que le poste de spécialiste des ressources humaines (FS-7) ne soit pas créé et qu'il ne soit pas procédé au reclassement de P-3 à P-4 d'un poste de spécialiste des finances et du budget ;
- b) Pour renforcer davantage les capacités en transformant des postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national, le Comité recommande que le poste de spécialiste de l'informatique décisionnelle proposé soit créé dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan national pour 2021/22. Il recommande en conséquence la suppression du poste de fonctionnaire d'administration (agent(e) du Service mobile) ;
- c) Au 15 mars 2021, 10 postes étaient vacants depuis deux ans ou plus. Tous ces postes [3 postes d'administrateur(trice) (AN) et 7 postes d'agent(e) des services généraux (NGS)] étaient soumis à recrutement national. Comme aucune explication n'a été donnée pour justifier le maintien du poste de fonctionnaire d'administration (AN) à Mombasa, le Comité en recommande la suppression.
- d) Depuis le début de la pandémie de COVID-19, environ 35 % du personnel du BANUS avaient exercé des fonctions essentielles nécessitant une présence sur place à tout moment

en Somalie. Il a été précisé au Comité qu'un examen plus complet visant à déterminer quelles fonctions pouvaient durablement être exercées à distance était toujours en cours. En ce qui concerne la prime de danger, le montant des dépenses s'élevait à 3 801 200 dollars pour 2019/20 et à 1 098 500 dollars au 31 mars 2021 pour 2020/21. Le Comité recommande donc que le montant de 5 052 100 dollars demandé au titre de la prime de danger pour 2021/22 soit réduit de 15 % (soit de 757 815 dollars).

Pour ce qui est des ressources demandées pour 2021/22 au titre des **dépenses de fonctionnement**, le Comité consultatif note la diminution de leur montant total. Il n'est toutefois pas convaincu que les justifications fournies étayent pleinement ce montant et recommande les ajustements suivants : a) une réduction de 15 % (soit 257 800 dollars) du montant demandé à la rubrique Voyages officiels ; b) une réduction de 10 % (soit 3 821 200 dollars) du montant total de 38 212 100 dollars demandé à la rubrique Carburants et lubrifiants ; c) une réduction de 5 % (soit 3 261 400 dollars) du montant demandé à la rubrique Installations et infrastructures (hors carburant) ; d) une réduction de 10 % (soit 809 460 dollars) à la rubrique Transports terrestres (hors carburant) ; e) une réduction de 5 % (soit 1 995 500 dollars) à la rubrique Communications et informatique ; f) une réduction de 15 % (soit 1 001 600 dollars) à la rubrique Autres services.

Le BANUS a entrepris de passer à une **infrastructure en nuage** au cours des 12 prochains mois. Il a été indiqué au Comité que le Bureau était la première opération à envisager de passer à une infrastructure en nuage. Il s'agira d'un projet pilote pour les missions. Le Comité rappelle que le Secrétaire général a indiqué, dans son rapport sur l'état d'avancement de l'application de la stratégie Informatique et communications de l'Organisation des Nations Unies (A/74/353, par. 14), que les pôles informatiques de Valence et de Brindisi étaient les principaux centres de données du Secrétariat et qu'un contrat relatif aux services d'informatique en nuage avait été conclu. Il compte que des renseignements supplémentaires sur le projet pilote seront communiqués à l'Assemblée générale. Il estime toujours que le plan relatif aux technologies dans les missions est intégré dans une stratégie unifiée applicable à toutes les composantes du Secrétariat, y compris aux missions sur le terrain, afin d'assurer l'utilisation efficace et efficiente des moyens informatiques et des moyens de communication.

Le BANUS fournit un appui aux entités des Nations Unies, aux pays et aux organisations non gouvernementales dans la zone de la mission, en sa qualité de levier stratégique de l'action menée en Somalie par l'ONU et la communauté internationale, comme indiqué par le Conseil de sécurité. En ce qui concerne le **recouvrement des coûts**, le Bureau a recouvré 6 634 600 dollars pour 2018/19, 6 980 300 dollars pour 2019/20, 8 000 000 dollars pour 2020/21 et un montant estimé à 6 942 000 pour 2021/22. Ces montants ont été reversés sur le compte de la mission ouvert à cet effet. Le Comité note qu'aucun montant n'a été reversé sur le compte des recettes accessoires depuis l'exercice 2018/19. Il est d'avis que le montant des recettes considérées comme non disponibles, y compris celles provenant de l'utilisation des vols du BANUS sur la base des places disponibles, devrait être restitué aux États Membres.

Je vous remercie, Monsieur le Président.